

## **AUTOEXPLOITATION ET EXPLOITATION PAR LES PAIRS — GÉNÉRAL**

L'autoexploitation est communément associée à la pratique croissante du « sexting » parmi les jeunes. Le sextage se définit comme « le fait, pour une jeune personne, de créer et de transmettre ou de partager avec d'autres jeunes, par l'entremise d'Internet ou d'appareils électroniques, des photos ou des vidéos à caractère sexuel. » (Centre canadien de protection de l'enfance [2013])

Il y a peu de recherches au Canada sur le sextage, mais les recherches américaines révèlent que :

- de 20 % à 30 % des ados américains de 14 à 18 ans s'adonnent au sextage.
- 25 % des ados ayant reçu un sexto ont transféré le message à d'autres.
- Les filles sont deux fois plus susceptibles d'envoyer des photos que les garçons.

### **Pourquoi les ados s'adonnent-ils au sextage?**

Les jeunes ont donné de nombreuses raisons pour s'adonner au sextage. L'expérimentation sexuelle, la recherche d'attention, le besoin d'être accepté, la coercition et la pression sont les plus souvent évoqués. L'exploitation peut aussi se produire à l'insu de la personne concernée. Des photos et des vidéos peuvent être enregistrées, à l'insu de la victime, pendant une fête ou une conversation, par webcam. Celles-ci peuvent ensuite être distribuées dans les médias sociaux, pour humilier cette personne.

### **Quelles sont les conséquences du sextage?**

Bien que de nombreux ados envoient des images à l'intention d'une seule personne, certaines de ces photos et vidéos sont partagées à l'Internet où il est pratiquement impossible de les retirer. Cela peut entraîner des conséquences émotionnelles et sociales sévères sur les victimes de cette exploitation : l'humiliation, la honte, le harcèlement, les torts à la réputation et des difficultés dans la recherche d'emploi futur.

De plus, la victime peut avoir produit, de façon non intentionnelle, du matériel qui pourrait être considéré comme de la pornographie juvénile et pourrait être accusée de possession et distribution de pédopornographie. L'instigateur pourrait aussi être accusé de possession et distribution de pédopornographie. De telles accusations pour l'exploitation par les pairs n'ont jamais été portées au Canada, mais des ados ont été traduits en justice aux États-Unis.

## Que fait-on à ce sujet?

Le sextage n'existe que depuis 2005; conséquemment, les législateurs et décideurs politiques doivent se mettre à la tâche pour décider des mesures à prendre.

En 2011, vingt et un des états américains ont adopté des lois relatives au sextage. En 2012, douze autres états examinaient des projets de loi ou des résolutions relatives à cette question. Caractéristiquement, les lois sur le sextage réduisent certaines peines tout en créant des possibilités de formation pour les jeunes. L'utilisation de l'éducation pour cibler ces questions est également une stratégie utilisée au Canada.

À la suite de la mort tragique des adolescentes Amanda Todd de la Colombie-Britannique et Rehtaeh Parsons de la Nouvelle-Écosse, le gouvernement canadien a porté plus d'attention à la cyberintimidation et à l'exploitation par les pairs. Il y eut, en mai 2013, un forum sur la cyberintimidation afin de trouver des approches stratégiques pour gérer ces questions. Le ministre fédéral de la Justice Rob Nicholson a déclaré que la protection des individus contre le harcèlement en ligne est une priorité pour le gouvernement. Le ministre de la Justice de la Nouvelle-Écosse, Ross Landry a incité le gouvernement fédéral à créer une législation qui criminaliserait la distribution sans consentement d'images intimes, dans des buts malicieux et sexuels.

À l'heure actuelle, l'accent est mis sur la procuration de ressources pour les enseignants, les parents et les ados, sur la façon de faire face à la cyberintimidation et à l'exploitation par les pairs. Les sites web suivants contiennent de l'information utile sur la façon d'informer les jeunes sur les dangers de l'Internet et donnent des stratégies pour faire face à l'exploitation:

- [cyberaide.ca](http://cyberaide.ca)
- [enfantsavertis](http://enfantsavertis.ca)
- [aidezmoiSVP.ca](http://aidezmoiSVP.ca)
- [textuelle.ca](http://textuelle.ca)
- [uneportegrandeouverte.ca](http://uneportegrandeouverte.ca)

## Sources

- *Guide pour les familles — Faire face à l'autoexploitation, juvénile*, Centre canadien de protection de l'enfance (2013), en ligne  
[www.cybertip.ca/pdfs/SPEX\\_FamilyGuide\\_Web\\_single\\_fr.pdf](http://www.cybertip.ca/pdfs/SPEX_FamilyGuide_Web_single_fr.pdf)

- Barbara Hall, B, “‘Sexting’ trend highlights needs for laws to catch up with technology” *CNN* (19 July 2012), online: <[www.cnnradio.com/2012/07/19/sexting-trend-highlights-need-for-laws-to-catch-up-with-technology/](http://www.cnnradio.com/2012/07/19/sexting-trend-highlights-need-for-laws-to-catch-up-with-technology/)>
- “Justice minister calls for law on distribution of intimate images” *Maclean's* (19 April 2013), online: <[www2.macleans.ca/2013/04/19/justice-minister-calls-for-law-on-distribution-of-intimate-images/](http://www2.macleans.ca/2013/04/19/justice-minister-calls-for-law-on-distribution-of-intimate-images/)>.
- Laura Payton, “Government killing online surveillance bill” *CBC* (11 February 2013), online: <[www.cbc.ca/news/politics/story/2013/02/11/pol-rob-nicholson-criminal-code-changes.html](http://www.cbc.ca/news/politics/story/2013/02/11/pol-rob-nicholson-criminal-code-changes.html)>.
- Meagan Fitzpatrick. “Nicholson gets support for June deadline” *CBC* (24 April 2013), online: <[www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/story/2013/04/24/pol-justice-ministers-meeting.html](http://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/story/2013/04/24/pol-justice-ministers-meeting.html)>.
- “Parents of Rehtaeh Parsons, Amanda Todd join PM at meeting” *CBC* (9 May 2013), online: <[www.cbc.ca/news/canada/manitoba/story/2013/05/09/mb-rehtaeh-parsons-amanda-todd-harper-meeting-winnipeg-cyberbullying.html](http://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/story/2013/05/09/mb-rehtaeh-parsons-amanda-todd-harper-meeting-winnipeg-cyberbullying.html)>.
- Raychelle Lohmann, “The Dangers of Teen Sexting,” *Psychology Today* (2012), online: <[www.psychologytoday.com/blog/teen-angst/201207/the-dangers-teen-sexting](http://www.psychologytoday.com/blog/teen-angst/201207/the-dangers-teen-sexting)>.
- *L'autoexploitation juvénile*, Centre canadien de protection de l'enfance (2013), en ligne: [https://www.cybertip.ca/app/fr/internet\\_safety#internet\\_safety-self\\_peer\\_exploitation](https://www.cybertip.ca/app/fr/internet_safety#internet_safety-self_peer_exploitation)